

LOTISSEMENT

Formulaire de demande de permis



Réservé à l'administration

DATE DE RÉCEPTION

Demande

Procédure pour l'émission du permis ou du certificat

- ▶ Veuillez suivre chacune des étapes du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés;
- ▶ Des frais pourraient être applicables;
- ▶ Le Service d'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis ou le certificat sera prêt, ou si votre demande s'avère incomplète.

Important

Pour obtenir un certificat ou un permis, vous devez fournir tous les documents requis et remplir le présent formulaire de façon complète et conforme aux règlements municipaux. Le fonctionnaire responsable peut exiger tout renseignement ou document supplémentaire. Des documents incomplets ou des informations inexacts peuvent retarder, invalider ou annuler la demande.

Ce formulaire ne constitue en aucun temps, ni une demande complète, ni une autorisation de réaliser les travaux

1

Nature du permis

Subdivision	<input type="checkbox"/>	Remplacement	<input type="checkbox"/>	Correction	<input type="checkbox"/>	Annulation	<input type="checkbox"/>
-------------	--------------------------	--------------	--------------------------	------------	--------------------------	------------	--------------------------

2

Identification du requérant

Nom complet			
Êtes-vous le propriétaire ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	<small>Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration signée de ce dernier. Si vous êtes récemment propriétaire (depuis moins de 6 mois), vous devez nous fournir une copie de l'acte notarié.</small>		
Adresse postale	Adresse	Ville	Code postal
No. téléphone	Travail	Cellulaire	Autre
Courriel			

3

Identification du propriétaire

Même que requérant	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Nom complet			
Adresse postale	Adresse	Ville	Code postal
No. téléphone	Travail	Cellulaire	Autre
Courriel			

4

Identification de l'Arpenteur-Géomètre

Nom de la firme				
Nom de l'arpenteur-géomètre				
Adresse postale		Adresse	Ville	Code postal
No. téléphone		Travail	Cellulaire	Autre
Courriel				
No minute du plan		No dossier du plan		Date du plan

5

Information sur les lots

# Lot(s) avant la modification	# Lot(s) créé(s)	Superficie totale (m ²)	Nombre de lots créés

Si la demande requiert plus d'une opération cadastrale, une demande de permis doit être déposée pour chaque opération.

6

Usage(s) prévu(s)

Habitation	<input type="checkbox"/>	Commerce	<input type="checkbox"/>	Industrie	<input type="checkbox"/>	Public	<input type="checkbox"/>	Agricole*	<input type="checkbox"/>
Nombre de logements futurs									
* Autorisation de la CPTAQ si requise									

7

Documents obligatoires

La demande de permis de lotissement doit être accompagnée d'une copie papier et d'une copie électronique des renseignements, plans et documents suivants :

- Une lettre contenant la description du type d'opération cadastrale projetée préparée, signée et scellée par un arpenteur-géomètre;
- Un plan d'opération cadastrale à une échelle égale ou plus précise que 1:2500, préparé et signé par un arpenteur-géomètre, montrant s'il y a lieu :
- La délimitation, les dimensions, les superficies et l'identification cadastrale des lots projetés, conformément aux dispositions qui régissent le cadastre;
 - L'identification cadastrale des lots ayant une limite avec ceux projetés;
 - Le tracé et l'emprise des rues ou voies de circulation existantes, ayant une limite commune avec un ou plusieurs de ces lots, les traversant ou y aboutissant;
 - Le tracé et les lignes d'emprise des voies ferrées adjacentes;
 - Le tracé et les lignes d'emprise des réseaux d'utilités publiques;
 - La localisation, l'identification et les dimensions des sentiers de piétons, des servitudes et droits de passage, existants, requis ou projetés;
 - L'implantation des bâtiments existants sur les lots faisant l'objet de la demande ainsi que les distances entre les bâtiments et les lignes séparatrices de lots;
 - La topographie, les rocs de surface, les couverts forestiers, les lacs, les cours d'eau, les milieux humides et les plaines inondables;
 - Les aires soumises à des contraintes naturelles ou anthropiques;
 - Dans le cas d'un projet en copropriété divisée, le plan doit identifier les propriétaires, la proportion de terrain détenue par chacun d'entre eux et les limites territoriales leur étant associées et préciser les parties exclusives et les parties communes comprises à l'intérieur du projet;
 - Les différentes phases de développement;
 - Dans le cas d'un lot desservi par les services d'aqueduc et d'égout, une implantation d'un potentiel bâtiment principal respectant les dimensions minimales des bâtiments et les normes d'implantation applicables à un bâtiment principal afin de démontrer la possibilité de construire sur le lot.

Suite à la page suivante.

<input type="checkbox"/>	Copie de l'acte notarié si récemment propriétaire ou une procuration (autorisation) du propriétaire actuel, si nécessaire.
<input type="checkbox"/>	Lorsque l'opération cadastrale a pour but de créer un nouveau lot constructible situé dans une zone qui ne peut être desservie par un réseau d'égout municipal, le niveau de perméabilité du sol et le niveau de la nappe d'eau souterraine démontrant la possibilité d'implanter une installation septique conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (c. Q-2, r.22) pour le bâtiment et l'usage projeté sur le lot.
<input type="checkbox"/>	Dans le cas d'une demande de permis dans une zone potentiellement exposée aux glissements de terrain dans les dépôts meubles, sont également exigés les documents requis en vertu du Règlement de zonage en vigueur.
Selon la nature ou l'emplacement des travaux, d'autres documents pourraient s'avérer nécessaires.	

8

Conditions d'émission du permis

- La demande, dûment complétée, datée et signée par le requérant, est accompagnée de tous les plans et documents requis par les dispositions du présent Règlement;
- Lorsque la demande comprend la création de rues, de voie de circulation, d'accès public à un lac ou un cour d'eau, de parcs ou d'espace naturel, la résolution du Conseil municipal acceptant le plan a été produite;
- La demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Ville;
- Le tarif établi pour l'obtention du permis a été payé;
- Le montant découlant de la contribution aux fins de parc, de terrain de jeux et d'espaces naturels a été acquitté ou, le cas échéant, la cession de terrain ou une combinaison des deux selon les dispositions du règlement de lotissement en vigueur;
- **Les taxes municipales exigibles et impayées à l'égard du terrain visé par la demande ont été acquittées;**
- Si la demande concerne la création d'un lot transitoire, un plan de regroupement conforme de ce lot transitoire projeté avec un ou des lots adjacents a été déposé;
- Dans le cas d'une opération cadastrale en zone agricole, la demande de permis doit être accompagnée des plans et documents énumérés au présent règlement auxquels s'ajoute une copie des autorisations requises en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (c. C-41.1), le cas échéant.

9

Autorisation du ou de la requérant(e) Optionnel

Le (la) soussigné(e) déclare que les renseignements fournis dans la présente demande, ainsi que tout autre document produit dans le cadre de celle-ci, peuvent être transmis par la Ville à tout nouveau propriétaire du terrain, en cas de vente ou de cession, si celui-ci en fait la demande.

Signature Date

10

Signature et date de la demande

Le (la) soussigné(e) déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont exacts et qu'il (elle) a pris connaissance de la réglementation et des normes d'implantation en vigueur en lien avec son projet. Le (la) soussigné(e) comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat lui permettant d'exécuter les travaux.

Signature Date

Ce formulaire permet de faire la demande de permis nécessaire à votre projet. Pour des renseignements personnalisés, contactez le Service de l'urbanisme par courriel à urbanisme@lepiphanie.ca ou par téléphone au 450 588-5515.

Vous pouvez nous faire parvenir le formulaire dûment complété ainsi que les documents requis, soit par courriel à l'adresse urbanisme@lepiphanie.ca, soit en personne à l'hôtel de ville, situé au 66, rue Notre-Dame, à L'Épiphanie.